



REOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

DISCOURS
DE MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES a.i.
PRESIDENT EN EXERCICE DU CONSEIL
DES MINISTRES DE LA COI
Atelier de consultation régional sur le programme MASE II
10 Novembre 2022
Salle des conférences, Ministère des Affaires étrangères Anosy
Antananarivo

Monsieur le Ministre des Ports et du transport maritime de la République fédérale de Somalie¹, qui nous suit en virtuel

Monsieur le Secrétaire général de la Commission de l’océan Indien (COI), qui nous suit également en virtuel

Monsieur le Secrétaire général du Ministère de la Défense nationale de la République de Madagascar

Madame et Messieurs les Officiers permanents de liaison auprès de la COI

Mesdames et Messieurs les Points focaux du Programme MASE

Mesdames et messieurs les représentants des Etats signataires des Accords MASE et des Etats de l’Afrique orientale et australe

Mesdames et Messieurs, les représentants de l’union africaine, du système des nations unies, de l’IORA et de l’union européenne

Distingués invités

Mesdames et Messieurs

En ma qualité de Président en exercice du Conseil des Ministres de la COI, l’honneur m’échoit de vous accueillir ici, à Antananarivo, Madagascar, au sein du Ministère des Affaires étrangères de la République de Madagascar pour cette réunion portant sur un programme phare et d’une importance stratégique, qu’est le programme pour la promotion de la sécurité maritime (MASE -Martime Security).

J’ai également l’honneur et le plaisir de vous adresser ces quelques mots de salutations, de bienvenue et de remerciements, à l’ouverture de cette réunion.

Mes salutations vont à l’endroit de tous les distingués invités qui rehaussent de leur présence la solennité aussi bien de cette cérémonie d’ouverture que de la réunion elle-même, que ce soit ici en présentiel, que via les plateformes virtuelles.

Je souhaite également la bienvenue à tous, particulièrement aux délégués qui ont fait le voyage depuis les îles sœurs, ainsi que nos pays frères et voisins.

Je tiens, au passage, à remercier l’équipe du Secrétariat général de la COI pour l’organisation réussie de cette réunion, ainsi que pour tout le travail technique abattu. Nous osons espérer que les Etats membres sortiront de cette réunion avec le sentiment du travail bien fait et de mission accomplie.

¹ SEM Mohamed ABdulkadir Mohamed

Mesdames, Messieurs,

A son démarrage en 2013, force est de l'avouer, le programme MASE ne suscitait pas grande conviction aux yeux du monde, quant à sa réussite. En effet, il s'agit d'un programme assez original où, bien qu'étant un programme régional, les Etats membres sont les principaux acteurs, promoteurs et meneurs des actions et activités. Les Organisations régionales qui chapeautent, à l'instar de la Commission de l'océan Indien (COI), servent d'interface, d'appui, de support, et de facilitateurs entre autres, mais ce sont les Etats membres qui sont en première lice, et dont l'objectif principal est d'améliorer la sécurité maritime dans la région de l'AfOA-OI tout en contribuant à la sécurité mondiale.

Nous nous trouvons actuellement à l'approche de son terme, prévu en mi-2023, et permettez-moi de me réjouir avec fierté, que le programme MASE a non seulement défié les attentes pessimistes, mais les résultats obtenus sont allés bien au-delà de ceux attendus initialement.

En effet, l'architecture régionale de sécurité maritime est en place, et est opérationnelle, conformément à l'objectif global du programme. La signature des deux Accords régionaux par sept (7) des onze (11) Etats d'Afrique de l'Est et de l'océan Indien en 2018 a permis l'opérationnalisation du Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM) basé à Madagascar et du Centre régional de coordination des opérations (CRCO) basé aux Seychelles.

A ce titre, permettez-moi de me focaliser un peu plus sur le CRFIM, en tant que pays hôte du centre.

Le CRFIM est un centre de référence régional en termes d'échange et de partage d'informations maritimes, et reconnu au niveau mondial. Le CRFIM possède une zone maritime de responsabilité avoisinant les 60.000.000 km² couvrant plus de 25 pays. Il traite près de 12 thématiques couvrant la sécurité et sûreté maritimes, l'économie bleue et la protection de l'environnement marin.

A ce jour, le centre accueille les Officiers de liaison internationaux (OLI) des sept (7) Etats signataires, preuve de son plein fonctionnement.

En termes de chiffres, le CRFIM, rien qu'en 2021, et juste en termes de trafics interceptés, c'est :

- 316 kg de coraux noirs interceptés ;
- 8 conteneurs de pierres industrielles découvertes ;
- 49 kg d'or saisis ;
- 2 tonnes de cannabis interceptés ; et
- 1.024 tortues transitant par voie maritimes saisis.

Ces trafics sont estimés d'une valeur totale de près de 2,5 millions USD.

J'en appelle d'ailleurs à la continuité ainsi qu'au renforcement des appuis et des apports de chaque Etat membre, et ceux de la COI à l'endroit du Centre, dans son opérationnalisation, son fonctionnement et sa pérennisation.

Mesdames, Messieurs,

Ces quelques exemples de résultats tangibles et valorisables nous obligent à poursuivre nos efforts et à consolider nos acquis. Les actions entreprises jusqu'ici ne nous donne aucun choix que de pérenniser le programme MASE. Notamment à ce stade où l'architecture régionale pour la sécurité maritime de l'AfAO-OI a atteint sa phase de pleine opérationnalisation.

Une interruption serait désastreuse, puisque nous sommes devenus un des piliers incontournables de l'architecture régionale de sécurité collective dans la zone.

Je salue ainsi cette initiative de lancement du programme MASE II. Je tiens à vous faire part du soutien entier et du plein engagement de Madagascar dans le processus d'élaboration du programme, jusqu'à sa validation et sa mise en œuvre.

Mise à part l'élargissement des domaines d'intervention, il serait également opportun de donner une place importante au renforcement et à la consolidation des acquis. Les Etats

membres ont posé les jalons en matière de mise en place et d'opérationnalisation, le nouveau programme MASE II devrait prendre le relais en termes de développement.

En outre, MASE II devrait également palier les contraintes et les failles, sur la base des leçons apprises du MASE I et des partages d'expériences avec les autres programmes régionaux ou internationaux similaires. Une des plus grandes problématiques concerne les ressources et les capacités.

Mesdames, Messieurs,

Voyant la qualité de l'assistance à cette réunion, il serait vain de rappeler l'importance vitale de la sécurité maritime, que ce soit pour chacun de nos Etats que pour la région AfOA-OI.

J'aimerais juste, comme nous le faisons si souvent au sein de la COI, me référer à son hymne « Ensemble » :

Ensemble, sommes-nous face aux mêmes défis et enjeux liés à la sécurité maritime, à l'instar de la criminalité en mer et des menaces environnementaux ;

Mais ensemble également, nous pouvons continuer à conjuguer nos efforts et nos actions, à renforcer la coopération pour la construction d'une région stable et en paix, en vue d'un développement social et économique harmonieux et intégrée.

J'aimerais, pour clore mon intervention, remercier nos partenaires pour leurs contributions, soutiens et accompagnement, passés, présents et futurs, à la construction d'un espace de paix, de stabilité et de croissance partagée, aux côtés de la COI et des Etats membres.

Je vous souhaite de fructueux échanges.

Je déclare cet atelier de consultation régional sur le programme MASE II ouvert.

Je vous remercie de votre aimable attention.